

19^{ème} TROPHÉE MACRO de l'ÉTANG de THAU 11 et 12 mai 2019

Epreuve de la Coupe de France de photographie sous-marine animalière.
Règlement de la coupe de France de photographie sous-marine animalière 2018

COMPETITION : Photographie sous-marine.

DATES : Vendredi 10 mai au dimanche 12 mai 2019

LIEUX : ETANG de THAU (SETE)

DUREE : La compétition se déroule sur deux manches de 2 heures le samedi.

CONDITIONS pour les deux membres de la palanquée:

- être licencié FFESSM (licence en cours de validité),
 - minimum brevet de plongeur niveau 2 FFESSM ou équivalent
 - assurance complémentaire pour la compétition en milieu naturel,
 - certificat médical conforme aux règles FFESSM en cours de validité
 - qualification nécessaire en cas d'équipement particulier
- Équipe de deux, obligatoire pour la sécurité,
Les concurrents isolés seront regroupés par binôme.

HEBERGEMENT : *Centre d'Accueil et de Restauration Le Taurus*

15 rue de la Méditerranée 34 140 MEZE - Tel. : 04 67 18 34 34

www.le-taurus.fr (draps fournis, prévoir le linge de toilette)

PLONGEE et PALMARES : *Pons Centre de Plongée*

1115, Quai des Moulins - 34200 SETE - Tel. : 04-67-43-26-52

www.pons-plongee.com

Formulaire en ligne sur « imagesub » à remplir avant le 31 mars 2019

<https://goo.gl/forms/z4hmM7leeFsCL9cM2>

Le chèque correspondant à la totalité des frais à l'ordre de CRPV P.M. Occitanie est à envoyer avant le 31 mars 2019 à

Catherine HERVE
2 Camin de Bazalac 11 570 PALAJA
Catherine.herve@educagri.fr Tel : 06 80 33 85 87

Les inscriptions ne seront définitives qu'à réception des paiements

TARIFS

COMPETITEUR ou ACCOMPAGNANT PLONGEUR hébergé et repas : 190 €

Comprenant : Pension complète de la nuit du vendredi soir au repas du dimanche midi
2 Plongées Frais d'inscription

ACCOMPAGNANT Non Plongeur hébergé et repas : 120 €

Comprenant : Pension complète de la nuit du vendredi soir au repas du dimanche midi

COMPETITEUR ou ACCOMPAGNANT PLONGEUR non Hébergé avec repas : 140 €

Comprenant : les repas de samedi midi, soir et dimanche midi
2 Plongées Frais d'inscription

REPAS supplémentaires samedi soir ou dimanche midi : 25 €

PROGRAMME

Vendredi 10 mai

De **18h00 à 20h00** Accueil et installation au Centre Le Taurus à Mèze.

Attention de prévoir un repas, non compris par l'organisation le vendredi soir.

Samedi 11 mai

RDV : Pons Centre de Plongée

1115, Quai des Moulins - 34200 SETE - Tel. : 04-67-43-26-52 - www.pons-plongee.com

07h15 Petit déjeuner au Centre le Taurus

A partir de 8h00 Validation inscriptions/formalités administratives/vérification cartes mémoires

09h00 Départ des bateaux

09h30 Début de la compétition : **1° Plongée de 2 h 00**

11h30/13h30 Pique nique au club de plongée et Déplacement vers 2° site de plongée

13h30 Suite de la compétition : **2° Plongée de 2 h 00**

15h30 Fin de la compétition Récupération des cartes par l'organisation
Retour au centre Le Taurus à Mèze

18h00 Remise des cartes aux compétiteurs et choix des images

19h30 Repas au centre Le Taurus

20h30 Suite choix des images

21h30 **Fin de Remise des images choisies (5 vues) à l'organisation**

22h30 Projection aux compétiteurs

Dimanche 12 mai

A partir de **8h30** Délibération du jury au Cinéma du Centre Le Taurus.

Matinée libre, possibilité de plongée supplémentaire (voir le club de plongée directement)

11h30 **Rendez vous au Cinéma du Centre Le Taurus**

RDV : Cinéma du Centre d'Accueil Le Taurus

15 rue de la Méditerranée 34 140 MEZE - Tel. : 04 67 18 34 34 www.le-taurus.fr

12h00 Proclamation des résultats, remise des Prix

Projection publique des sélections.

13h00 Repas au Centre Le Taurus

ORGANISATION

Thème

Le sujet de cette compétition est la macrophotographie et l'émotion animalière de faune fixée ou mobile, privilégiant les attitudes et les expressions animales.
Chaque compétiteur devra rendre 5 vues de sujets variés.
Dont une image traitant le « regard animalier ».

Durée de la Compétition 2 manches de 2 heures le samedi

Composition de l'équipe :

Équipe de deux obligatoire, soit 2 photographes, soit 1 photographe et son accompagnant.
Les concurrents esseulés seront regroupés par 2.

Critères de notation :

Le jury notera les images en fonction de :

- la qualité artistique
- la rareté et la difficulté d'approche du sujet
- l'émotion animalière s'exprimant dans les images
- le nombre d'espèces différentes (sur la série)
- la photo « regard animalier » (dernière image de la série)

Carte mémoire :

Chaque compétiteur devra fournir une carte mémoire vierge et formatée, elle sera marquée et numérotée par l'organisateur. Seul le format JPG sera accepté.

Matériel : Chaque équipe devra être en possession de son matériel de plongée au complet, les blocs et plombs pourront être mis à la disposition des concurrents se déplaçant en avion ou train après réservation auprès de l'organisation.

Utilisation des images

Les images pourront être utilisées, dans un but non lucratif, pour la promotion de l'activité par les commissions régionales et nationale photo vidéo, par le comité régional et par la FFESSM. L'auteur devra être cité, en cas d'utilisation

REGLEMENT

Cf règlement de la coupe de France de photographie sous-marine animalière 2018

Après les formalités d'inscription, le candidat tire au sort un numéro et un bateau (si plusieurs embarcations). Au moment de l'embarquement le samedi matin, le commissaire vérifie le formatage de la carte, la mise à l'heure et la date de l'horloge, en présence du compétiteur et la photographie du numéro tiré au sort.

Le compétiteur prendra ces images lors des deux plongées.

A la fin de la deuxième manche du samedi, il rendra au commissaire sur le bateau, une carte avec maximum 150 images, la première vue identifiera le N° de compétiteur.

L'usage de tous les outils de correction intégrés aux boîtiers est autorisé ; les manipulations correspondantes y compris l'effacement, peuvent se faire sur le bateau ou dans l'eau, pendant le temps de la manche, et sans sortir l'appareil du caisson.

Sur l'ordinateur de l'organisation, un dossier informatique sera attribué par compétiteur ; il contiendra deux répertoires : Images brutes et images sélectionnées. Son contenu sera contrôlé par un commissaire indépendant.

Les cartes seront restituées au compétiteur après déchargement sur l'ordinateur de l'organisation, les cartes ne seront ni modifiées ni effacées avant la fin de la compétition.

A l'issue du temps de sélection (2 h 30 dans une salle commune) le compétiteur communiquera au commissaire les 5 images retenues (à l'aide du bordereau de sélection) et choisies sur son ordinateur (la 5^{ème} image concourra pour le prix « regard animalier »). L'inversion, et l'orientation de l'image sont les seules opérations de manipulation de l'image autorisée.

Le commissaire copiera sur l'ordinateur de l'organisation, du répertoire images brutes les images choisies vers le répertoire images sélectionnées. Le commissaire effectuera les opérations d'orientation/inversions choisies par le compétiteur, chaque image sera nommée comme suit : « Compétiteur X Image Y ».

Une fois que le choix de tous les compétiteurs sera fait, une projection de vérification et de validation sera faite aux compétiteurs.

La projection des images numériques au jury et au public se fera par vidéo projecteur.